



Liberté
Vacances



POUR UTILISER VOS CHÈQUES-VACANCES SUR AUTOROUTE

Profitez de tous les avantages du télépéage
avec **Liberté Vacances**

- Un passage rapide dans des voies réservées à tous les péages de France.
- Un paiement facilité.

Payez vos trajets sur autoroute avec vos Chèques-Vacances
sans besoin de faire l'appoint. Rendez-vous dès maintenant
sur www.autoroutes.fr



Attention, depuis le **1^{er} janvier 2013**,
les Chèques-Vacances ne peuvent plus être
remis directement aux péages.

Le Chèque-Vacances,
c'est aussi 170 000
professionnels
du tourisme et
des loisirs à découvrir
sur www.ancv.com

BONNES VACANCES ET BONNE ROUTE !



On n'a jamais fini de vous rendre service



Liber-t

Vacances

Ouvrir un compte,
c'est simple !

1

Pour ouvrir un compte
Liber-t Vacances et recevoir
votre badge de télépéage

- Rendez-vous sur www.autoroutes.fr et laissez-vous guider.
- Renvoyez votre demande d'ouverture de compte complétée et signée.
- Vous recevrez votre badge à domicile* et les modalités d'accès en ligne à votre « Espace client » **Liber-t Vacances**.

*frais d'envoi du badge : jusqu'à 6 euros sont à prévoir.

2

Pour charger votre
compte avec
vos Chèques-Vacances

- Rendez-vous dans votre « Espace client » en ligne et imprimez le bordereau de remise.
- Retournez le bordereau et vos Chèques-Vacances à l'adresse indiquée sur le bordereau.



Votre compte **Liber-t Vacances** est crédité.
Bénéficiez de tous les avantages du télépéage !

BON À SAVOIR

- Vous pourrez déposer sur le compte **Liber-t Vacances** jusqu'à 150€ par année calendaire. Pour que le montant de vos Chèques-Vacances soit crédité sur le mois en cours, il convient de les envoyer avant le 20 du mois.
- Vous pourrez suivre la consommation de votre avance Chèques-Vacances en temps réel sur Internet.
- Le montant non consommé de votre avance Chèque-Vacances est automatiquement reporté sur l'année suivante.
- Une fois consommée votre avance Chèque-Vacances, vous pouvez continuer à bénéficier des avantages du télépéage pour seulement 2€ par mois, prélevés uniquement le mois où vous utilisez votre badge.

BONNES VACANCES ET BONNE ROUTE !



On n'a jamais fini de vous rendre service

